

## Education: entre 10% et 15% de grévistes pour le ministère, 40% selon les syndicats

Paris, 24 janv. 2020 (AFP) -

La nouvelle journée de mobilisation dans l'éducation contre la réforme des retraites se traduit vendredi par un taux de grévistes de 15,84% dans le primaire et de 10,30% dans le secondaire (collèges et lycées), selon le ministère, mais de 40% pour chacun d'après les syndicats.

Ces chiffres sont plus élevés que ceux de la mobilisation nationale du 16 janvier, lors de laquelle un taux de grévistes de 6,60% dans le primaire et de 6,83% dans le secondaire avait été enregistré par le ministère de l'Education.

Pour cette nouvelle journée vendredi, Francette Popineau, secrétaire générale du Snuipp-FSU, premier syndicat du primaire, assure que "ce taux de 40% d'enseignants grévistes montre bien que la détermination, la colère ne faiblissent pas".

"Les enseignants ont vraiment l'impression d'être méprisés, ils continuent donc la mobilisation, à l'image des nombreuses retraites aux flambeaux qui ont été organisées jeudi soir dans toute la France pour protester contre la réforme des retraites", a-t-elle ajouté.

Le Snés-FSU, premier syndicat du secondaire, va dans le même sens: "Après une semaine d'actions dans les lycées contre la réforme du bac, la mobilisation se poursuit contre la réforme des retraites et surtout ne faiblit pas", a assuré à l'AFP Sophie Vénéitay du syndicat enseignant.

La profession reste au centre de la contestation contre la réforme des retraites dont ils pourraient être les grands perdants.

Le gouvernement a beau marteler que les enseignants ont tout à gagner d'une réforme qui s'accompagnera de revalorisations salariales, la méfiance reste largement de mise.

Des chiffres ont été avancés: pour le moment, un budget de 500 millions d'euros a été confirmé pour 2021 mais l'effort devrait s'amplifier avec l'objectif d'atteindre environ 10 milliards par an en 2037.

Les syndicats espèrent y voir plus clair dans les semaines à venir. Le ministre de l'Education nationale Jean-Michel Blanquer a repris le 13 janvier le cycle de discussions avec les syndicats sur le sujet des revalorisations, qui doivent aboutir d'ici à l'été.

asm/epe/ach

Afp le 24 janv. 20 à 11 58.